

Elaborer et sécuriser la liasse fiscale

Objectifs de formation

- Elaborer et sécuriser la liasse fiscale de l’entreprise

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les étapes de préparation de la liasse fiscale.
- Établir les principaux tableaux fiscaux et comptables.
- Déterminer le résultat fiscal et les retraitements associés.
- Sécuriser les obligations déclaratives de l’entreprise.

Durée : 03 jours -21 heures

Mise à jour le : 12 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

1695 €

Dates :

Les 02, 09, 16 Novembre 2026

Les 12, 19, 26 Janvier 2027

Les 16, 23, 30 Avril 2027

Les 16, 23, 30 Juillet 2027

Les 15, 22, 29 Septembre 2027

Prérequis

- Connaissances des bases comptables

Public

- Collaborateur des services comptables et financiers

Programme

Comprendre l'organisation de la liasse fiscale

- Les obligations fiscales des entreprises soumises à l'IS
- La composition de la liasse fiscale
- Les principales échéances déclaratives
- Les contrôles préalables à l'établissement de la liasse

Établir les tableaux comptables

- Bilan actif (2050)
- Bilan passif (2051)
- Compte de résultat (2052 et 2053)
- Immobilisations et amortissements (2054 et 2055)
- Provisions (2056)
- État des créances et des dettes (2057)

Déterminer le résultat fiscal

- Passage du résultat comptable au résultat fiscal
- Réintégrations et déductions fiscales
- Déficits fiscaux et provisions non déductibles (2058-A et 2058-B)
- Affectation du résultat et renseignements complémentaires (2058-C)

Traiter les opérations spécifiques

- Plus-values et moins-values (2059-A à 2059-C)
- Suivi des réserves réglementées (2059-D)
- Détermination de la valeur ajoutée (2059-E)
- Liens de détention et informations sur les participations (2059-F à 2059-I)

Appréhender l'intégration fiscale

- Principes et fonctionnement du régime d'intégration fiscale
- Détermination du résultat d'ensemble
- Traitement des déficits et des plus ou moins-values
- Subventions, abandons de créances et crédits d'impôt
- Obligations déclaratives du groupe fiscal

Maîtriser les crédits et réductions d'impôt

- Présentation des principaux dispositifs applicables aux entreprises
- Conditions d'éligibilité
- Modalités déclaratives et suivi des créances fiscales

Cas pratiques

- Élaboration d'une liasse fiscale complète

- Détermination du résultat fiscal
- Traitement des principales difficultés rencontrées en clôture

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise

- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l'information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n'appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
